

COMMUNIQUÉ – Montréal, le 3 mars 2009

## **Financement de 10 M \$ pour les médias numériques au Fonds canadien de télévision**

### **UN AUTRE PAS DANS LA BONNE DIRECTION SELON LE RPM**

**Le Regroupement des producteurs multimédia (RPM) se réjouit de l'annonce faite hier par le Fonds canadien de télévision de réserver un montant de 10 M \$, au cours de l'année 2009-2010, pour la production de projets en médias numériques.**

« C'est certainement un pas dans la bonne direction. Après l'instauration d'un programme pilote de 2 M \$, en 2008-2009, les gestionnaires du Fonds canadien de télévision ont vite réalisé la grande popularité d'une telle mesure. Ils ont donc pris la bonne décision en augmentant substantiellement cette enveloppe pour favoriser la production de contenus qui se retrouveront sur les nouvelles plateformes interactives », de commenter Marc Beaudet, président du Regroupement des producteurs multimédia.

« Une telle contribution, selon M. Beaudet, va avoir un effet positif et multiplicateur pour l'industrie indépendante de production multimédia au Québec. Chaque nouvelle annonce en ce sens est une étape de plus pour assurer et maintenir des emplois dans un secteur qui est appelé à se développer rapidement au cours des prochaines années. »

Tout en se réjouissant de cette annonce du Fonds canadien de télévision (FCT), le RPM souhaite tout de même voir se constituer, dans un avenir rapproché, un nouveau fonds spécialisé pour la production de contenu original, audiovisuel et interactif, sur les nouveaux médias. Un fonds qui permettrait d'avoir accès à du financement, sans l'obligation d'être associé à un contenu de radiodiffusion, comme c'est le cas pour le FCT, le Fonds Bell et le Fonds Quebecor. Un principe défendu récemment par le RPM, et plusieurs autres groupes de créateurs et de producteurs, devant le CRTC dans le cadre de l'audience portant sur la radiodiffusion par les nouveaux médias.

Le [Regroupement des producteurs multimédia](#) (RPM), créé en 2000, représente plus de soixante-dix producteurs actifs en production de contenu de commande, de convergence ou original sur les nouvelles plateformes. Le RPM vise notamment à créer un climat propice au développement et à la croissance de la production multimédia au Québec. En ce sens, le RPM fait des représentations actives auprès des gouvernements, gère des ententes collectives avec les syndicats d'artistes et participe à la réalisation d'études sur les réalités économiques et d'affaires du secteur.

- 30 -

Pour information :  
Gilbert Ouellette, (514) 813-3586 – [go@radarmedias.com](mailto:go@radarmedias.com)